



### Séance du conseil communal du 25 mars 2026

Présents : Patrick Mergen, Andy Dernelen, José Vaz do Rio, Albert Back, Suzette Serres, Lucien Kurtisi, Simone Hoffmann, Fabienne Goergen, Frank Schuler, Jill Kugener, Yves Kremer

Absent exc. : José Vaz do Rio, échevin (points 3.2 + 3.3)

#### **1. Démission / adhésion dans les commissions consultatives**

Le conseil communal décide unanimement d'accepter la démission et les candidatures pour la commission de la rédaction du bulletin communal.

#### **2. Contrats :**

##### **2.1 Contrats de fermage**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver les contrats de fermage.

##### **2.2 Approbation du contrat de bail**

Mme Fabienne Goergen, conseillère, s'est retirée dans l'enceinte réservée au public pour ce point de l'ordre du jour.

Le conseil communal approuve avec neuf voix contre une (Serres) le contrat de bail au montant de 2.050 euros par mois pour la location d'une partie du hall sis à Moestroff, 3, rue du cimetière pour les besoins de la commune.

#### **3. Conventions :**

##### **3.1 Office social Nordstad**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la convention signée avec l'Office social Nordstad.

##### **3.2 Anne asbl – Maison Relais**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la convention tripartite pour la Maison Relais au montant de 707.040 euros à charge de la commune.

##### **3.3 Anne asbl - Crèche**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la convention tripartite pour la crèche au montant de 394.608 euros à charge de la commune.

#### **4. Modification du règlement communal instituant un régime des aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine de logement.**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la modification du règlement communal précité.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

**5. Intention de classement comme patrimoine culturel national de l'église Sainte-Gertrude, inscrite au cadastre de la commune de Bettendorf, section C de Gilsdorf, sous le numéro 504/5106, appartenant à la commune de Bettendorf.**

Le conseil communal émet unanimement un avis favorable.

**6. Nouvelle mairie : dossier APD**

Le conseil communal approuve avec dix voix contre une (Serres) d'approuver le devis estimatif au montant de 11.740.412 euros ttc.

**7. Pacte Climat : rapport annuel 2025**

Le conseil communal décide unanimement de valider le rapport annuel de l'année 2025.

**8. Enseignement fondamental : avenant à l'organisation scolaire 2025-2026**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver les modifications de l'organisation scolaire de l'année 2025-2026.

**9. Circulation**

**9.1 Règlement d'urgence temporaire de la circulation routière à Moestroff, route de Diekirch**

Le conseil communal confirme unanimement la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 27 février 2026, point 8.3.

**9.2 Règlement d'urgence temporaire de la circulation routière à Gilsdorf, rue Schellecksgaass**

Le conseil communal confirme unanimement la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 27 février 2026, point 8.2.

**9.3 Règlement d'urgence temporaire de la circulation routière à Moestroff, route de Diekirch**

Le conseil communal confirme unanimement la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 13 mars 2026, point 10.1.

**10. Titres de recettes**

Le conseil communal approuve unanimement les titres de recettes au montant total de 196.907,75 euros.

**11. Discussion libre**

**12. Personnel communal**

Le conseil communal décide de ne pas rendre public les décisions prises.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.